



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prothèses dentaires

Question écrite n° 46890

Texte de la question

M. Louis Mexandeau appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les conditions difficiles que connaissent les laboratoires de prothèses dentaires français. Les prothésistes dentaires français doivent actuellement faire face à une concurrence sévère de l'Asie du Sud-Est ; en effet, 17 % des prothèses dentaires mises en bouche par les chirurgiens-dentistes français sont importées, pour l'essentiel, de l'Extrême et du Moyen-Orient, à des prix défiant le marché français. Cette situation est d'autant plus scandaleuse que 71 % des Français renonceraient à ces prothèses faute de moyens et elle risque de conduire à la fermeture des derniers laboratoires de prothèses dentaires français et à supprimer les 23 000 salaires qui en dépendent. Il demande s'il compte mettre en place une réglementation visant à venir en aide à cette profession menacée de disparition.

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46890

Rubrique : Matériel médico-chirurgical

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6831